Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 44

Artikel: Le parmesan révélateur
Autor: Berthold, Frédéric
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-196523

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-cinquième année. N° 44. Samedi 30 octobre 1897.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne. Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — **Suisse** : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — **Réclames** : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Cossonay.

Ne vous êtes-vous pas maintes fois demandé ce qu'était devenu le funiculaire de Cossonay dont nous n'entendions plus parler depuis longtemps ?...

Evidemment, et nous aussi.

Hélas, c'est que nous ne savions pas tous les déboires, tous les sacrifices que cette petite voie ferrée a occasionnés à ceux qui l'ont entreprise, grâce aux terrains mouvants, aux infiltrations d'eau, dans ces malheureuses *Côtes* que Dieu bénisse !

Enfin des études minutieuses et des travaux considérables viennent de mettre fin à cet état de choses et assurent désormais la parfaite stabilité de ce sol ingrat, auquel il prenait parfois la fantaisie de descendre vers la Venoge.

Il était temps, car le pauvre wagonnet qui était là, triste et délaissé, au bas de la rampe, faisait mal à voir. A peine avait-il, à l'origine, fait une première course d'essai, qu'il dut s'arrêter devant le funeste éboulement qui rompit, un jour, la voie comme on brise un roseau, emportant dans les pentes de la vallée les terrassements, les traverses et les rails !

Il attendit donc patiemment à quelques pas de la gare du Jura-Simplon, et à la vue des passants montant à Cossonay, qui avaient l'air de lui dire : « Toi, tu y es encore pour un moment, va !... Et nous !... Il en passera de l'eau sous les ponts avant que nous puissions gravir ces diables de *Côtes* en chemin de fer !...

Et au sommet de la colline, un autre wagonnet, frère jumeau de celui-ci, subissait le même esclavage. Encore si ces deux véhicules avaient pu échanger leurs plaintes et se faire de mutuelles confidences, ç'eût été un adoucissement à leurs revers ; mais non ! Impitoyablement cloués sur place, ils broyaient du noir et s'ankylosaient.

Cependant le sort de celui qui était arrêté là-haut, à deux pas de la ville, était déjà plus supportable : il jouissait d'un panorama superbe, grandiose même.

Car, vous le savez, ou vous ne le savez pas, la vue dont on jouit de la terrasse de la petite gare de Cossonay est une des plus belles du canton. Rien n'est plus frais, plus romantique, plus riant que le tableau qui se déroule graduellement aux yeux lorsqu'on franchit, en ligne droite, par le funiculaire, l'espace qui sépare la ligne du Jura-Simplon de la jolie ville de Cossonay, dont on aperçoit de loin le gracieux clocher, qui s'élance au-dessus des arbres et se détache sur le ciel bleu.

Puis bientôt apparaissent quelques beaux villages du Gros-de-Vaud, au milieu de vertes prairies et de nombreux arbres fruitiers. Ce sont Sullens, Penthaz, Penthalaz, Daillens, Bournens et autres qui dominent la fertile vallée de la Venoge.

Plus loin, sur les pentes occidentales du Jorat, Bioley-Orjulaz, Assens, Bottens, Bettens, St-Barthélemy, Poliez-le-Grand, Echallens, Sugnens, etc., dont les clochers brillent au loin comme des aiguilles argentées.

Lorsqu'on atteint le point culminant de la ligne, le spectacle grandit encore et devient vraiment magnifique.

Autour du paysage que nous venons de décrire, les Alpes fribourgeoises, les Alpes vaudoises et celles de Savoie forment une ceinture imposante d'où se détachent nettement leurs sommités.

Le Mont-Blanc apparaît dans toute sa pureté, et si l'on se tourne à l'occident, c'est la longue chaîne du Jura qui complète le panorama.

Il faut absolument s'arrêter au buffet de la petite gare de Cossonay et se promener quelques instants sur sa haute et belle terrasse pour jouir de ce coup d'œil d'ensemble.

Quand le temps est beau, on voit la plus grande partie de la nappe azurée du Léman et l'on aperçoit le lac de Neuchâtel. Puis — gracieux spectacle — d'un côté le panache de fumée du train qui monte à Naye, et de l'autre, celui du chemin de fer de Ste-Croix, qui court sur les flancs escarpés du Jura.

Et si vous voulez mieux encore, poussez vite une pointe jusqu'au *Signal de Cossonay*, à six ou huit minutes de là. Il en vaut vraiment la peine.

Nous ne saurions donc trop engager les personnes qui ne le connaissent pas encore de visiter quelquefois cette jolie ligne de chemin de fer, située dans une de nos plus belles contrées, et qui, de la gare du Jura-Simplon, vous conduit à Cossonay, en neuf minutes, tandis que pour gravir les *Côtes* à pied, il ne faut pas moins de trente à trente-cinq minutes, suant et soufflant.

Autre renseignement utile : le buffet est fort bien tenu.

Croyez-moi, vous qui me lirez, faites cette petite course, même par un beau dimanche d'automne ou d'hiver, et, nous en avons la conviction, vous en reviendrez content.

L. M.

Réponse.

J'ai lu dans le *Conteur* du 23 octobre la lettre d'un honnête artisan et elle m'a montré une fois de plus que ce n'est pas d'aujourd'hui que les femmes sont jugées injustement, mais qu'elles l'ont été de tout temps, et particulièrement en l'an de grâce 1792.

L'auteur, du reste, a dû être un personnage très peu intéressant, car s'il avait eu le moindre petit grain de bonté et d'amour-propre, si une seule goutte de bon sang avait fait battre son cœur, il n'aurait jamais dénigré sa femme à ce point. Eût-elle eu de bien vilains défauts que son devoir eût été de les cacher avec soin.

La femme, je vois cela d'ici, lui avait donné tout son cœur, et l'on sait ce qu'ils sont forts en affection et en fidélité les cœurs de jeunes filles : « Tu verras, lui avait-elle dit au moment de leur mariage, quel séjour enchanté sera notre humble nid, quelle saveur aura notre pain lors même que nous n'aurions point de beurre avec ; pourvu que nous nous aimions toujours, toutes les autres choses nous seront données par dessus. »

Elle avait songé et parlé ainsi, la pauvrette. Quant à son élu, écoutez-le, faisant de ridicules plaintes : il se désole de ce que sa femme se baisse pour ramasser la monnaie qu'il laisse traîner, peut-être, tandis qu'autrefois il se serait précipité, roulé à terre pour le faire à sa place et l'empêcher de salir le bas de ses jupes. Il se lamente de ne pas avoir deux bougies pour jouer aux cartes comme si, dans le temps, il ne trouvait pas lui-même qu'une seule était encore de trop, lorsqu'il faisait sa cour !

Etait-il assez prétentieux, ce beau monsieur ! On s'indigne quand on pense qu'à cette époque les gens ne s'accordaient le luxe d'une chandelle que dans les grandes occasions, par exemple lorsqu'ils avaient en journées le cordonnier ou le tailleur qui aurait perdu un temps infini pour enfiler son aiguille à la lumière mourante du lumignon fumant.

* * *

Les choses en sont aujourd'hui au même point qu'au temps du mécontent et honnête artisan, et les maris parfaitement satisfaits de leurs femmes sont presque introuvables. Lorsqu'ils possèdent soit une maison ou un cheval, ou un fusil, ou un chien de chasse ou même encore un ami découvert au Cercle, ils en sont enchantés, les vantent avec exagération et en parlent à tout propos au point d'en ennuyer leurs audiéteurs.

Et dire que s'ils ont une femme, ils s'en plaignent presque constamment ! Pourquoi cette histoire si vieille et toujours nouvelle ? C'est que le cœur de la femme est comparable à un instrument délicieux : il en peut sortir des mélodies innombrables, ayant le pouvoir d'attendrir les cœurs les plus durs ; mais pour faire vibrer des cordes aussi délicates il faudrait les doigts légers d'un artiste.

Hélas ! que de choses exquises ne sont jamais entendues, que d'instruments dont les voix ne parlent point, étant tombés dans des mains capables, tout au plus, de tourner la manivelle de quelque orgue détraqué.

Mme DESBOIS.

Le parmesan révélateur.

Un soupir : ah ! puis un silence.

— Et toi aussi, Gaston, tu es triste, qu'as-tu ? interrogea la vieille dame.

Autre soupir, masculin celui-là, aah !... puis un nouveau silence.

— Voyons, Marcelle, parle, reprit-elle, je veux savoir la cause de ces mines d'enterrement ?

— Eh bien ! voilà, grand'maman, s'écria Mlle Marthe, jolie brunette de dix-sept ans, au teint frais, à l'œil éveillé, qui tâchait de prendre les airs penchés d'une personne accablée de chagrins ; voilà, en deux mots, pourquoi nous sommes tristes, Gaston et moi : nous nous aimons !

— Et là ! je ne vois rien de triste là-dedans ! répondit la bonne maman en souriant.

— Comment, rien de triste ! mais c'est affreux ! reprit Gaston d'une voix lamentable ; songez, grand'maman, on ne nous prend pas au sérieux, nous sommes trop jeunes, à ce qu'il paraît, comme s'il fallait être des vieillards pour avoir le droit d'être amoureux ; je viens d'avoir vingt-deux ans, ma cou-

sine en aura dix-sept dans un mois, nous ne sommes plus des enfants, je pense! Eh bien! lorsque j'ai déclaré à mon père que je voulais épouser Marcelle, il m'a ri au nez!...

— Et moi, interrompit la jeune fille, lorsque j'ai avoué à maman mon amour pour Gaston, elle m'a renvoyée à mes poupées!

Deux soupirs: ah! ah!... puis encore un silence.

— Mes enfants, attendez le hasard, reprit l'aïeule de sa voix gravement douce, attendez le coup de vent... attendez le parmesan...

... Et comme les deux jeunes gens la regardaient surpris, l'œil interrogatif...

— Oui, mes enfants, continua-t-elle, c'est ainsi que j'ai épousé feu votre grand'père. C'était en 1836, il avait vingt ans, j'en avais seize. C'était alors un beau jeune homme brun, au regard franc, à l'allure décidée; ses parents étaient voisins de campagne des miens et chaque dimanche à la messe nous nous rencontrions. A peine nous étions-nous vus trois fois que nous nous aimions. Bientôt des relations s'établirent entre les deux familles; bien entendu, personne ne se doutait de rien, et nous continuâmes dans ces rapprochements fréquents à resserrer les liens que nous avions ébauchés à l'église. Nous passions très souvent la soirée ensemble: l'été, c'étaient de grandes promenades dans les allées du parc où, sous le regard bienveillant des étoiles, nous nous disions un tas de petites choses... bêtes, mais bien douces; l'hiver, c'étaient des séances musicales interminables où nous faisions servir les mots enflammés, trop enflammés parfois, des duos, à nous redire notre amour, sans que nos parents s'en effarouchassent, ignorants qu'ils étaient, et ne voyant dans tout cela que de l'enfantillage.

Enfantillage! oh! ce mot, mes enfants, que de fois me l'a-t-on jeté au visage!

Mais cette situation ne pouvait durer éternellement; un jour, M. Georges de P... s'en ouvrit à son père, tandis que, de mon côté, je déclarais au mien mes sentiments intimes.

Ah! Marcelle, ah! Gaston, ce que vos parents ont dû vous dire et vous diront n'équivaudra jamais à la scène dont je fus gratifiée ce jour-là; votre grand'père, de son côté, en essuya une semblable et, lorsqu'en cachette, cette fois, nous nous revîmes le lendemain, ce ne fut de part et d'autre qu'exclamations navrées et soupirs de désespoir!

Hélas! ce ne fut pas tout; on nous sépara. Mon père profita de l'hiver qui approchait, surtout de sa santé, qu'il prétendait ébranlée, pour partir pour Paris; pendant sept mois, sept siècles, nous restâmes éloignés l'un de l'autre; mais on ne s'oubliait pas, oh! non; enfin, mai étant de retour, nous revînmes au château et nous nous retrouvâmes plus amoureux que jamais.

Cependant les jours passaient sans amener aucun changement dans notre vie. Nous commencions à nous lamenter sérieusement, lorsqu'un hasard brusqua les choses. Cet été-là, mon père obtint du roi Louis-Philippe une charge importante dans l'administration des forêts, et, dans le mois qui suivit sa nomination, il fut obligé d'offrir un dîner aux trois plus grandes familles des environs, parmi lesquelles se trouvaient celle du baron de P... Pensez si Georges et moi nous nagions dans la joie!

Enfin ce jour béni, ce jour en l'attente duquel nous comptions les heures, arriva; je me souviendrai toujours de la robe que je portais: elle était en tarlatane blanche, ornée seulement d'une large ceinture de taffetas bleu de ciel qui m'entourait la taille et retombait en grand nœud; j'avais des manches à gigot et mes cheveux étaient ramenés en papillotes au-dessus de mes oreilles; quant à votre grand'père, il avait fait ce jour-là une toilette des plus soignées; sur son pantalon d'une blancheur immaculée retombaient les pans de son habit bleu barbot, une immense cravate à la dernière mode lui enserrait le cou, tandis que sur son front son toupet se relevait provocateur; en un mot, nous étions superbes tous deux et surtout rayonnants d'espoir. Qu'attendions-nous au juste de ce dîner? A vrai dire, rien de précis, nous étions réunis, et cela nous suffisait.

Mais un dieu veillait, le petit dieu malin des amoureux.

On se mit à table. Tout d'abord tout se passa bien; nous étions très sages, les personnes graves causaient et mangeaient posément, les plats les plus variés défilaient devant nous, entr'autres une entrée à la financière dans laquelle le cuisinier n'avait pas épargné le parmesan. Tout à coup, tandis que tout le monde dégustait ce mets, un coup de vent — la table était dressée dehors, sur la terrasse du château — un coup de vent éteignit brusquement les deux lampes placées aux extrémités, et pendant un instant les convives furent plongés dans l'obscurité la plus complète.

On ralluma; mais lorsque la clarté revint, que vit-on?

O confusion! De la bouche de Georges de P... un fil de parmesan, un fil long, long, partait et allait se terminer à la mienne.

Profitant des ténèbres, nous nous étions embrassés...

Stupeur de la société et colère de nos parents; quant à nous, nous étions écarlates au dernier point.

Cependant chacun se contint et le repas se termina sans autre incident.

Toute la nuit, je fus dans des transes mortelles, et le lendemain je n'osais sortir de ma chambre, lorsque vers onze heures, mes yeux se refusaient à le croire, je vis le baron de P... se diriger vers le château, et une demi-heure après en sortir avec mon père à qui j'entendis qu'il disait:

— « Eh bien! voisin, affaire conclue, ne faisons plus souffrir ces pauvres amoureux. »

Le scandale avait été trop public et cette fois enfin on nous avait pris au sérieux.

Voilà, mes enfants, comment j'épousai feu votre grand'père.

Allons, Gaston, allons, Marcelle, un peu de courage, un peu de patience surtout, attendez le hasard, attendez le coup de vent... attendez... le parmesan:...

FRÉDÉRIC BERTHOLD.

A propos des élections prochaines.

On nous écrit de Prilly:

Monsieur le rédacteur,

Depuis quelque temps, j'entends dire un peu partout, à Lausanne, où je me rends chaque samedi pour mes affaires, que la municipalité de cette ville sera complètement renouvelée et que. dores et déjà, ces messieurs peuvent préparer leur sac. Un journal ne s'est d'ailleurs pas fait faute de le publier.

Eh bien, je me demande si les Lausannois sont bien dans le vrai, car on sait qu'en matière administrative on perd souvent au change, témoin la petite histoire qui va suivre et qui m'a été racontée par un bon vieux de mon village:

* * *

On jadzo, mâ y'a dza on bocon grantenet, la municipalità dè Prelhy avâi étâ raclliâie.

Ne sé pas que y'avâi z'u, mâ tantia que vegniront lè vôtès, diabe lo ion que restâ. Lo syndico, lè municipaux, lo greffier et mémameint lo sergent, tot fut tsandzi.

Lo grandzi dâo tsaté, qu'avâi amoudiâ po chix ans et qu'avâi onco trâi z'ans à férè, sè peinsa: « Faut pardié profitâ dè cein que sont ti novés po lâo demandâ dè mè rabattrè oquie. Su pas d'obedzi dè lâo derè por qui ié vôtâ, et suivant la bianna que l'aront, sont dein lo cas dè mè cein accordâ, que cein m'âodrâi rudo bin. »

On dzo que cllia novalla municipalità avâi 'na tenablia, lo grandzi dâo tsaté l'âi va et lâo fâ:

— Bravo messieux, vigno verre vers vo se vo z'ariâ la bontâ dè mè rabattrè oquie su m'n'amodiachon, kâ y'é onna ruda corda à teri avouè mè dozè z'einfants et vo fariâ quie onna bouna akchon dè mè rogni oquiè.

— Eh bin, que mè dit lo syndiquo, vo faut sailli on momeint que dévant et ne dèvezèreint dè l'affére.

Quand fut frou, la municipalità sè peinsa que lo grandzi avâi misâ li-mêmo lo domaino dâo tsaté, qu'appartint dont à la coumouna, ne faillâi rein tsandzi âi condechons. Et lo firont reintrâ.

— Vâidè-vo, se lâi fâ lo syndico, ne sein bin fâtzi, mâ nia pas moïan dè rabattrè, kâ lè vo qu'âi misâ et foudrâi asseimbliâ lo conset général, et sarâi bin on hazard se voudront ourè parlâ dè vo baissi.

— Eh bin bondzo, messieux, que fe lo grandzi ein traiseint son bounet et ein s'ein alleint, que lo bon Dieu vo mantignè grand teimps municipaux!

— Et porquiè ditè-vo cein?

— Pace que plie vo tzaindzî, plie crouïo vo z'êtes!

Affreuse séquestration.

Sous ce titre émouvant, l'*Echo de Paris* de dimanche dernier publie la communication suivante:

Je reçois à l'instant la lettre que voici:

Monsieur,

Permettez-moi de faire appel à votre obligeance pour porter à la connaissance du public l'effroyable injustice dont nous sommes victimes, plusieurs de mes concitoyens et moi.

Avant-hier, je prenais le train à la gare de Vindrac, lorsqu'un huissier se présenta, porteur d'un jugement de saisie provisoirement exécutoire. La Compagnie n'ayant pas payé la somme de 35 francs à un sieur A .., le sieur A... saisissait le matériel, afin de le faire vendre aux enchères.

Et, tandis que nous attendions le départ du train, ignorants de ce détail, le perfide huissier apposait les scellés sur les portières, les pistons de la machine, et constituait le chef de gare gardien du séquestre.

Un employé du chemin de fer vint nous avertir, mais trop tard, de la situation qui nous était faite. Vous savez que le bris des scellés est un cas de travaux forcés; en outre, le chef de gare, gardien de la saisie, s'opposait à ce que les voyageurs quittassent leurs compartiments.

Nous sommes donc, depuis trois jours, emprisonnés dans nos wagons; ceux qui peuvent recevoir de la nourriture par la portière ne sont pas trop à plaindre. Mais moi, j'avais eu l'imprudence de fermer les carreaux et les scellés sont apposés sur ces carreaux; défense de les ouvrir; jusqu'ici, j'ai pu me nourrir un peu en buvant l'huile du quinquet: mais je suis à bout de vivres et la faim commence à me torturer.

On nous fait espérer la liberté prochaine; mais avec les lenteurs de la justice, qui peut dire quand nous serons délivrés? Et puis, supposez que la Compagnie ne veuille pas céder, qu'elle laisse vendre le train, avec son contenu, serons-nous vendus comme esclaves, ou comme viande de boucherie? Cette alternative n'a rien de rassurant; n'est-il pas odieux de penser qu'au dix-neuvième siècle on autorise à vendre à l'encan de libres citoyens? Sommes-nous revenus au temps de Verrès?

N'importe; tout, plutôt que la mort lente par la faim, mort qui nous menace. J'ai pu vous écrire ce mot et le glisser sous la portière. Venez à notre secours, sinon c'est fait de nous.

Signature illisible.

Dire que nous en sommes là, après trente années de République! Triste, triste!...

BILL SHARP.

Bonum vinum.

Sous ce titre, Le *Voleur* raconte une charmante petite histoire de laquelle nous détachons ce qui suit:

Le siège épiscopal de... venait d'être pourvu d'un nouveau titulaire, et, selon l'usage, le prélat récemment intronisé effectuait ses visites pastorales dans toute l'étendue de son diocèse, afin de faire connaissance avec ses divers curés et leurs ouailles. Lorsqu'il visita la paroisse de l'abbé Antoine, l'évêque fit à celui-ci l'honneur de partager son dîner.

Le vieux curé traita son supérieur aussi magnifiquement qu'il le put; il sortit de sa cave, en son honneur, nombre de poudreuses bouteilles remplies des vins des meilleurs récoltes du pays. Et l'abbé Antoine possédait la quantité et la variété, car, chaque année, il avait l'habitude de conserver un certain nombre de bouteilles qu'il laissait vieillir, — moins, il est vrai, pour sa consommation personnelle que pour le soulagement des malades dont il était la Providence.

Monseigneur, enchanté de la réception que